



Forum de la **FORMATION**

28 & 29 MARS 2014 • TOULOUSE

École des avocats Sud-Ouest Pyrénées
35 C boulevard des Récollets

10 h
de
formation

L'ENJEU PARTICIPATIF : TECHNIQUES ET PÉDAGOGIES

Les méthodes pédagogiques

Les outils participatifs

Les procédures participatives

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue obligatoire soit **10 heures de formation** délivrées au cours de ces journées.

Informations et inscriptions

Conseil National des Barreaux - Service communication

22 rue de Londres 75009 Paris

Tél : 01 53 30 85 65 - Fax : 01 53 30 85 67

E-mail : pressecom@cnb.avocat.fr

PROGRAMME

VENDREDI 28 MARS 2014

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 OUVERTURE DES TRAVAUX

- > **Jean-Marie BURGUBURU**, président du Conseil National des Barreaux
- > **Jean-Marie BÉDRY**, président délégué de la Commission de la formation professionnelle du Conseil National des Barreaux, ancien bâtonnier du barreau de Toulouse
- > **Frédéric DOUCHEZ**, bâtonnier du barreau de Toulouse
- > **Catherine LESAGE**, ancien membre du Conseil National des Barreaux, ancien bâtonnier du barreau de Nantes
- > **Pascal SAINT GENIEST**, membre du Conseil National des Barreaux, président de l'EDA Sud-Ouest Pyrénées, ancien bâtonnier du barreau de Toulouse

9h15 L'ENJEU PARTICIPATIF PÉDAGOGIQUE : « MOI J'ENSEIGNE, MAIS EUX APPRENNENT-ILS ? » -AUJOURD'HUI, QUELS ENJEUX PÉDAGOGIQUES POUR LES ÉCOLES ?

- > **Françoise FAVENNEC-HERY**, professeur de droit privé, directrice du Centre de formation permanente à l'Université Panthéon-Assas
- > **Christian GARY**, professeur à l'École supérieure de commerce de Toulouse, avocat au barreau de Toulouse
- > **Philippe VIGIER**, sous-directeur des études de l'École Nationale de la Magistrature

10h15 PAUSE

10h30 ATELIERS DE FORMATION EN SIMULTANÉ

INNOVATIONS

L'enseignement participatif, par l'EDA Paris (EFB)

- > **Sandrine BURBURE**, avocat au barreau de Paris, directeur de la formation continue de l'EFB
- > **Emmanuel GAYDON**, consultant formateur responsable pôle Île-de-France, CSP Formation (Éditions Lefebvre Sarrut)

Mon projet de cabinet (avec jeu de rôle), par l'EDA Sud-Ouest Pyrénées

- > **Valérie BISMUTH**, fondatrice et dirigeante de VB CONSULT

La médiation conventionnelle en droit des affaires, par l'EDA Versailles (HEDAC)

- > **Bruno BERGER-PERRIN**, ancien bâtonnier du barreau des Hauts-de-Seine

BONNES PRATIQUES

Le positionnement du cabinet, de l'étude de marché au marketing en passant par la gestion des ressources, par l'EDA Grand Ouest (sous réserve)

- > **Deux représentants de la Maison des professions libérales du Grand Ouest**
- > **Pascale HONORAT**, directrice de l'Observatoire du Conseil National des Barreaux

De la négociation raisonnée à la procédure participative, par l'EDA Versailles (HEDAC)

- > **Alain ROY**, médiateur et formateur en médiation
- > **Nathalie TISSEYRE-BOINET**, avocat au barreau de Paris, médiateur familial diplômée d'État

12h45 DÉJEUNER SUR PLACE

14h00 ATELIER DE FORMATION EN PLÉNIÈRE

INNOVATION

Présentation d'une plateforme numérique pédagogique, administrative et collaborative, par l'EDA Versailles (HEDAC)

- > **José Antonio BLANCO**, responsable de l'enseignement supérieur d'ITS Learning
- > **Vincent MARTINET**, responsable des usages pédagogiques d'ITS Learning

14h30 ATELIERS DE FORMATION EN SIMULTANÉ

INNOVATION

Prise en main de la plateforme collaborative,
par l'EDA Versailles (HEDAC)

- > **José Antonio BLANCO**, responsable de l'enseignement supérieur d'ITS Learning
- > **Vincent MARTINET**, responsable des usages pédagogiques d'ITS Learning

BONNES PRATIQUES

L'audiovisuel au service d'une pédagogie participative : l'exemple de la préparation des audiences pénales développée par l'EDA Centre Ouest (ECO)

- > **Patricia COUTAND**, avocat au barreau de Poitiers

BONNES PRATIQUES

L'improvisation, outil pédagogique participatif, la culture du collectif, par l'EDA Centre-Sud (EFACS)

- > **Christine BERGERAC**, comédienne

Jeu-concours (jeu d'entreprise) : adaptation à l'école d'avocats de ce qui se pratique dans les écoles de commerce, par l'EDA Grand Est (ERAGE) et l'EDA Lille (IXAD)

- > **Vincent GUIGUEN**, conseil en management et formation (EXPRIM Formation)
- > **Nadine SERRES**, directeur du service formation de l'ANAAFA

16h30 PAUSE

16h45 LE LOBBYING, L'AVOCAT ET SON CLIENT : QUEL ACCOMPAGNEMENT, QUELLES STRATÉGIES, QUELS MOYENS ?

- > **Michel BENICHO**, président d'honneur du Conseil National des Barreaux, 2^{ème} vice-président du Conseil des Barreaux Européens (CCBE)
- > **Bénédicte BURY**, avocat au barreau de Paris, ancien membre du Conseil National des Barreaux
- > **Viviane de BEAUFORT**, professeur, directeur du cursus droit et du Centre Européen de Droit et d'Économie (ESSEC)

18h30 FIN DES TRAVAUX - DÎNER À L'EXTÉRIEUR

SAMEDI 29 MARS 2014

9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 LES MODES PARTICIPATIFS DE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS : QUELLE ÉVOLUTION POUR LA FORMATION ?

- > **Linda BENRAÏS**, directeur de projet à l'Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Négociation (IRENÉ, ESSEC)
- > **Hélène POIVEY-LECLERCQ**, avocat au barreau de Paris, ancien membre du Conseil National des Barreaux

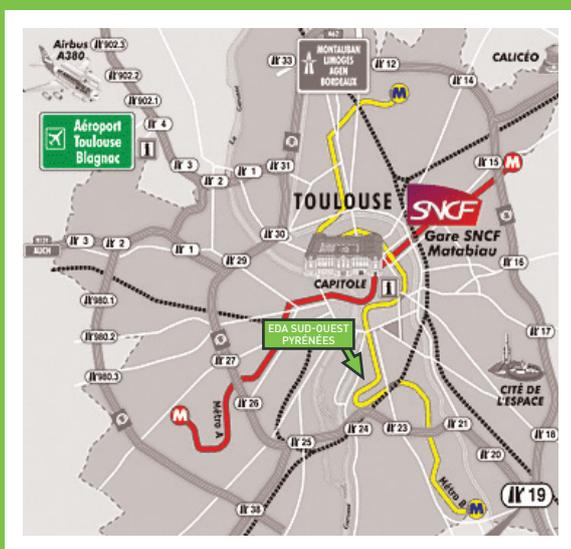
11h15 PAUSE

11h30 PERSPECTIVES D'AVENIR

- > **Jean-Luc FORGET**, ancien président de la Conférence des Bâtonniers

12h15 FIN DES TRAVAUX - DÉJEUNER SUR PLACE

INFORMATIONS PRATIQUES



COMMENT VENIR ?

École des avocats Sud-Ouest Pyrénées
35 C boulevard des Récollets
31400 Toulouse

M Métro B : station Empalot

BUS Bus 12/34/52 : arrêt Récollets Daste
Bus 38/54 : arrêt Empalot

FRAIS D'INSCRIPTION

> **AVOCATS : Gratuit**, sous réserve d'assister à l'intégralité de la formation (10h)
Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre attestation URSSAF à jour.

> **AVOCATS SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS : 175 €**

FORMATION CONTINUE

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue obligatoire **soit 10 heures de formation** délivrées au cours de ces journées.



BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN À RETOURNER AVANT LE 17 MARS 2014 AU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX



PAR COURRIER
22 rue de Londres
75009 Paris



PAR E-MAIL
pressecom@cnb.avocat.fr



PAR FAX
01 53 30 85 67

ATTENTION : votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre attestation URSSAF à jour

École :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Restauration

Merci de cocher tous les choix qui s'appliquent

- Déjeuner du vendredi 28 mars Déjeuner du samedi 29 mars
 Dîner du vendredi 28 mars

Choix des ateliers de formation

Vendredi 28 mars de 10h30 à 12h45

Un atelier au choix

- L'enseignement participatif
 Mon projet de cabinet
 La médiation conventionnelle en droit des affaires
 Le positionnement du cabinet, de l'étude de marché au marketing en passant par la gestion des ressources
 De la négociation raisonnée à la procédure participative

Vendredi 28 mars de 14h30 à 16h30

Un atelier au choix

- Prise en main de la plateforme collaborative
 L'audiovisuel au service d'une pédagogie participative : l'exemple de la préparation des audiences pénales développée par l'EDA Centre Ouest
 L'improvisation, outil pédagogique participatif, la culture du collectif
 Jeu-concours (jeu d'entreprise) : adaptation à l'école d'avocats de ce qui se pratique dans les écoles de commerce

Frais d'inscription

AVOCATS : Gratuit, sous réserve d'assister à l'intégralité de la formation (10h)

Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre attestation URSSAF à jour.

AVOCATS SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS : 175 €

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue obligatoire **soit 10 heures de formation** délivrées au cours de ces journées.